

Côtes d'Armor



État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

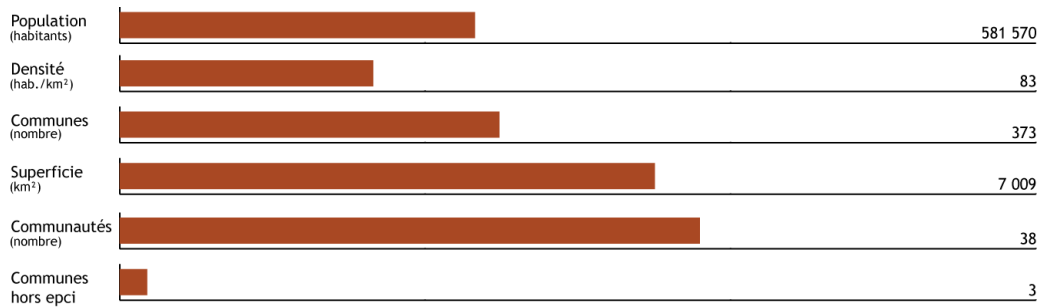
22 Avril 2011

Situation inchangée depuis le 1^{er} janvier 2009 :

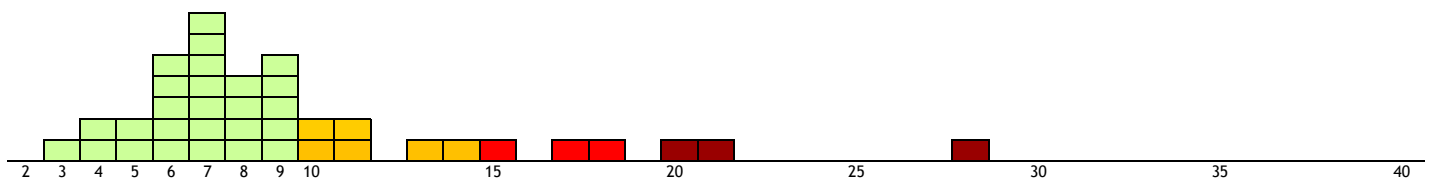
- Le nombre de communautés est identique.
- Le nombre de communes par communauté est identique.
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.

Les données

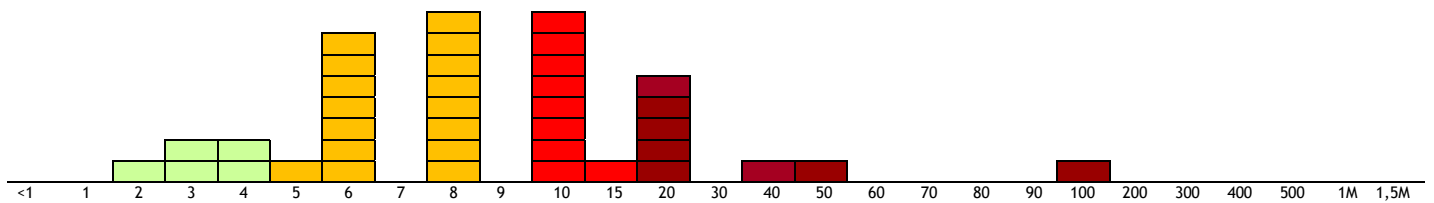
Caractéristiques du département



Nombre de communes par communauté



Population par communauté (en milliers d'habitants)

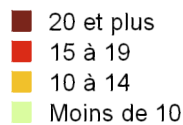
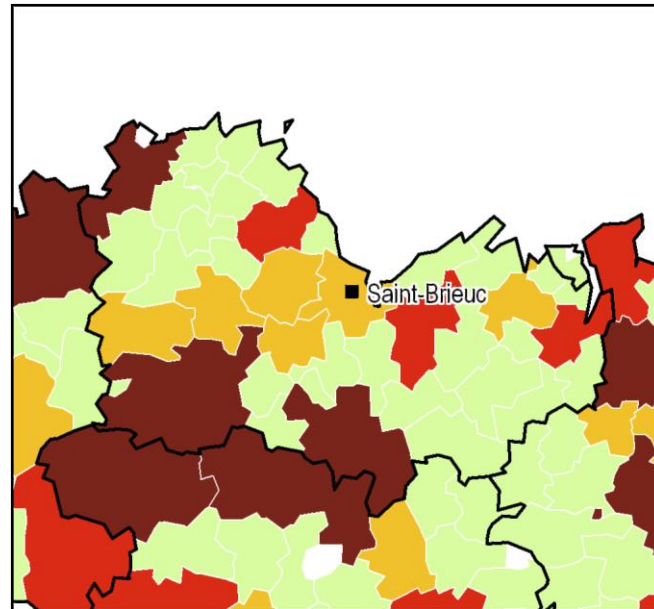


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
3	1
4	2
5	2
6	5
7	7
8	4
9	5
10	2
11	2
13	1
14	1
15	1
17	1
18	1
20	1
21	1
28	1
TOTAL	38

Population/Communauté	
Population	Communautés
2 à 3 000	1
3 à 4 000	2
4 à 5 000	2
5 à 6 000	1
6 à 7 000	7
8 à 9 000	8
10 à 15 000	8
15 à 20 000	1
20 à 30 000	5
40 à 50 000	1
50 à 60 000	1
100 à 200 000	1
TOTAL	38

Les territoires

Nombre de communes par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Le département est caractérisé par l'émiettement :

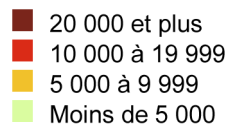
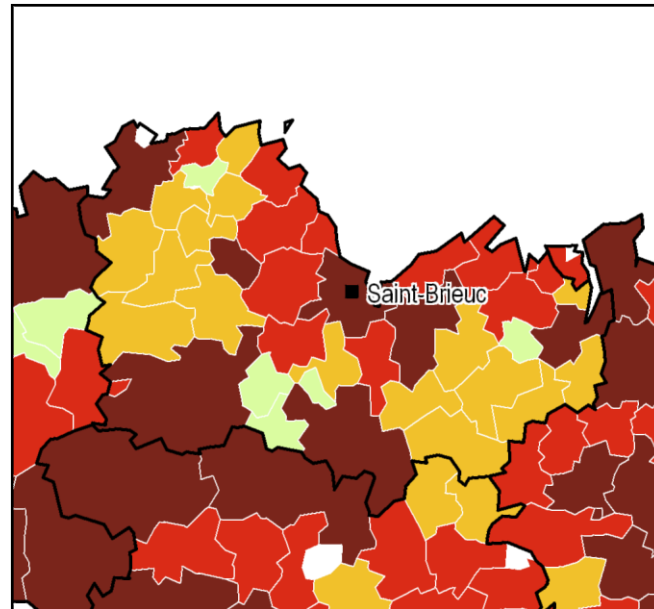
- 26 communautés sur 38 comptent moins de 10 communes (soit 68,40 %).
- 35 communautés comptent moins de 20 communes (soit 86,80 %).
- 3 communautés comptent moins de 5 communes (CC Centre Armor Puissance 4, CC du Pays d'Uzel près l'Oust, CC Rance Frémur).
- 3 communautés comptent au moins 20 communes.

Comparaison avec les départements voisins

- Situation analogue aux confins des quatre départements bretons : dominante d'émiettement, hormis dans le prolongement des Montagnes Noires, en limite des Côtes d'Armor et du Morbihan.
- Situation différente sur les zones littorales du Finistère et d'Ille-et-Vilaine où les communautés comptent plus de communes.

Les territoires

Population par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Une très grande disparité de population existe entre les communautés :

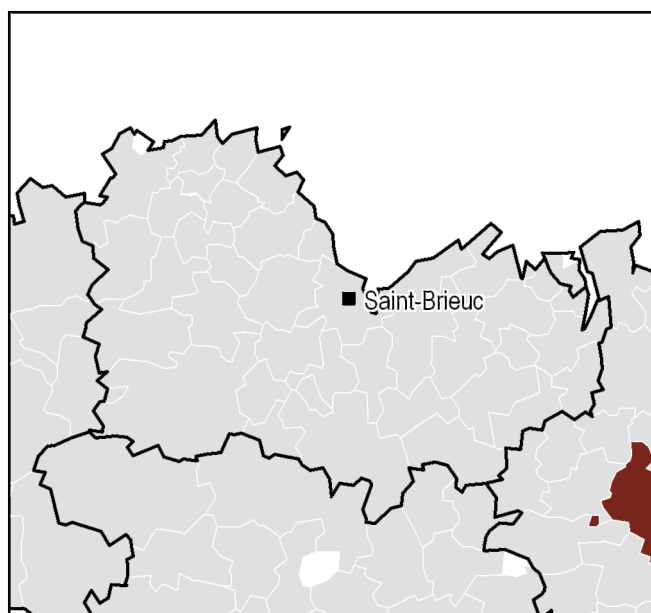
- 21 communautés sur 38 comptent moins de 10 000 habitants (soit 55,30 %). Elles sont regroupées à l'Ouest et à l'Est du département, en arrière du littoral.
- 5 communautés comptent moins de 5 000 habitants, dont 1 moins de 3 000 habitants (CC du Pays d'Uzel près l'Oust).
- 9 communautés comptent entre 10 000 et moins de 20 000 habitants (soit 23,70 %). Elles sont situées en bordure du littoral.
- 8 communautés comptent 20 000 habitants et plus (21,00 %). Elles correspondent aux principaux pôles urbains (Saint-Brieuc, Lannion, Lamballe, Paimpol, Guingamp) et aux communautés de l'intérieur les plus vastes (CC Cideral et CC du Kreiz-Breizh).

Comparaison avec les départements voisins

- Les secteurs regroupant un nombre significatif de communautés comptant moins de 10 000 habitants constituent une spécificité des Côtes d'Armor.
- Les autres départements sont constitués de communautés plus peuplées, à l'exception de quelques communautés riveraines du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine en continuité sur le secteur Est.

Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



- Territoire discontinu
- Territoire comprenant une enclave
- Territoire discontinu avec une enclave
- Autre territoire

Données

Territoire discontinu	0
Territoire comprenant une enclave	0
Territoire discontinu avec une enclave	0
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	4
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	3
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	3
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	3

Evolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

Entre 2006 et 2009

- Elargissement de périmètre existant :
- Plouasne a intégré la CC du Pays d'Evran.

Entre 2009 et 2010

- Aucune.

Entre 2010 et 2011

- Aucune.

Répartition des communes « isolées »

- Une commune est une île : Bréhat.

Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

BRÉHAT (1)
MANTALLOT

PERROS-GUIREC

(1) devait rejoindre la CC Paimpol Goëlo en 2011

Schéma d'orientation de l'intercommunalité dans les Côtes d'Armor 2006 (sur des données transmises par la préfecture)

État des lieux

Le département comprend 2 communautés d'agglomération et 36 communautés de communes. Elles regroupent 98% de la population et 369 communes sur 373.

Seules 4 communes n'adhèrent pas à une structure intercommunale à fiscalité propre.

Commentaire de CODE : La commune de Perros-Guirec qui adhérait à la communauté de communes de Lannion-Trégor s'est retirée de cet EPCI fin 2002, ne souhaitant pas la transformation de la communauté de communes en communauté d'agglomération. Saint-Quay – Perros, alors commune isolée, a été incluse dans cette structure.

On constate une grande disparité de taille. La faiblesse des ressources et la démographie rendent difficiles, pour certaines communautés, l'accès à la « masse critique » nécessaire pour conduire une action de développement.

Perspectives

Il ressort, des débats et réunions organisés, que les EPCI à fiscalité propre ne souhaitent pas, dans l'immédiat, s'engager dans des démarches de fusion. Ils préfèrent poursuivre les réflexions et développer des partenariats intercommunautaires.

Dans l'immédiat, une réponse pragmatique a été trouvée à travers des coopérations renforcées entre communautés de communes, développées à partir de projets spécifiques.